Achetons ANTIQUITÉS
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais virés.
Composez un seul numéro:
832-1930
876, rue St-Augustin, Breakeyville

LE SOLEIL

VENDREDI 19 AOÛT 1988
QUÉBEC, 92e année, no 230

46 pages, 3 cahiers + 1 tabloid
Livraison à domicile (7 jours) 3.00$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Percé-Abitibi 50c
35¢

POUR VENDRE
LOUER
ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311

L'ÉCONOMIE

Le PIB en hausse de 9.2%

♦Le Québec a affiché une hausse de son produit intérieur brut supérieure à celle du Canada et des États-Unis: 9.2% contre 8.6% et 6% respectivement. Deux faits saillants: la part des salaires diminue constamment et les Québécois ont relâché leur bas de laine.

Page B-5

LE SPORT

Le Soleil, Jacques Deschênes

Lafleur négocie avec Esposito

♦Guy Lafleur est présentement à New York en train de négocier avec les Rangers de Phil Esposito. Il est même question qu'il fasse le camp d'entraînement de... Trois-Rivières.

Tabloïd SPORT

L'ÉDITORIAL

Le policier devant de vrais juges

♦Il y a un urgent besoin de réforme policière. La Commission de police du Québec est inefficace. Ses recommandations ne sont pas appliquées. Le ministre Marx prendra-t-il ses responsabilités?

Page B-4

Fin de la grève de l'amiante

♦**THETFORD MINES- Les 425 Métallos à l'emploi du producteur Lac d'amiante du Québec Ltée, dans la région de Thetford Mines, retourneront au travail lundi après une grève qui durait depuis trois mois.**

par Fortunat MARCOUX

C'est par un vote majoritaire à 66 pour 100 (233 contre 122), que ces employés rémunérés à l'heure ont ratifié, hier soir, au cours d'une réunion qui a duré cinq heures, l'entente de principe intervenue la nuit précédente entre leur syndicat et l'employeur pour le renouvellement de leur convention collective de travail. Cet accord mettait un terme au blitz de négociations commencé dimanche dernier en présence du conciliateur Claude Defoy.

Avant la tenue du vote, les dirigeants du syndicat de même que le directeur provincial du Syndicat des métallos, Clément Godbout, avaient recommandé aux membres l'acceptation des dernières offres patronales.

Surplus actuariel

Le litige concernant la propriété du surplus actuariel de $12 millions de la caisse de retraite et qui avait été un facteur déterminant lors du vote en faveur de la grève, demeure entier. Les négociations étant dans l'impasse la plus totale dans ce dossier complexe, les parties ont convenu de laisser le pouvoir judiciaire trancher la question.

Trois jours après le déclenchement de la grève le 23 mai, la compagnie avait prévenu les employés que le conflit s'é-

Lire A-2, AMIANTE

Les 10 provinces unanimes: il faut baisser les taux d'intérêt

♦**SASKATOON — Les dix premiers ministres des provinces ont décidé unanimement hier d'entreprendre une nouvelle offensive pour obtenir une réduction des taux d'intérêt au pays.**

par André FORGUES
envoyé spécial

Réunis à Saskatoon à l'occasion de leur 29ème conférence annuelle, les dix ont mandaté le premier ministre de la Saskatchewan, M. Grant Devine, pour qu'il se rende si nécessaire jusque dans le bureau du gouverneur de la banque centrale, M. John Crow, afin de le convaincre de relacher la pression sur les taux d'intérêt.

Pour le premier ministre du Québec, les raisons qui justifient cette demande sont nombreuses: les réserves de la Banque du Canada (au-delà de $16 milliards) sont élevées, l'inflation ne menace pas vraiment, le dollar canadien se maintient à un niveau élevé par rapport à la devise américaine et les taux d'intérêt élevés gonflent le service de la dette des gouvernements, ce qui entraînent des hausses de taxes qui alimentent l'inflation qu'on veut combattre.

Engagé depuis plusieurs mois dans une campagne sur cette question, M. Bourassa ajoute que le maintien de taux trop élevés stimule des investissements financiers spéculatifs au détriment d'investissements productifs.

Lire A-2, UNANIMES

Le Soleil, Clément Thibeault

Le Cepal fait ses premiers pas

♦**Le seul voilier canadien inscrit dans la transat Carlsberg 88, le Cepal, un catamaran de 60 pieds représentant la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean, a finalement fait ses premiers milles marins, hier soir, à moins de trois jours du départ. C'est presque un miracle pour un voilier arrivé à Québec en pièces détachées, il y a 10 jours. Sitôt les voiles hissées, l'équipage s'est mis à danser sur la trempoline, à peu près comme des enfants qui viennent de construire un jouet et qui s'aperçoivent qu'il fonctionne comme prévu. Le Cepal, coloré vert et rose, porte le numéro 73 et il est skippé par le Chicoutimien Marc Perron.**

La Transat en page A-3

Un Québec «policé»

♦**OTTAWA (PC) — Le Québec était la province la plus assujettie au contrôle policier l'an dernier puisqu'on y comptait un policier pour 478 habitants, selon un rapport de Statistique Canada.**

L'agence fédérale précise que le Canada dans son entier a une proportion d'un policier par 488 habitants. Seul le Québec a un ratio moins élevé.

La province où l'on retrouve proportionnellement le moins grand nombre de policiers est l'Île-du-Prince-Edouard, avec un policier par 692 habitants.

Le nombre total de policiers a augmenté de 2.1 pour 100 l'an dernier, passant à 52,510. Quant au personnel civil de la

Lire A-2, POLICÉ

Le Soleil, André A. Bellemare

Pêcher sans s'exiler

♦**Trop de pêcheurs à la ligne sont encore convaincus qu'ils doivent s'exiler pour récolter des poissons dignes d'être montrés aux copains. Pourtant, ils pourraient prendre des poissons étonnants presque dans leur arrière-cour... comme Robert Bizier, de Bernières, montrant un maskinongé pris au lac Sergent.**

Page B-1

Nouvelles dénonciations

Les conservateurs dans l'eau chaude

♦**OTTAWA (PC) — Des accusations de favoritisme et de pots-de-vin ont plongé le gouvernement Mulroney dans l'embarras, hier, aux Communes.**

La période des questions n'était pas sitôt ouverte en Chambre que l'opposition libérale réclamait la tenue d'une enquête parlementaire sur les allégations faites, hier, dans le quotidien La Presse par la députée conservatrice de Rosemont, Mme Suzanne Blais-Grenier, selon laquelle « le favoritisme politique continue de se développer (au sein du Parti conservateur) » au moyen notamment d'un « système de péage sur les contrats ».

Les députés Don Boudria et Jean-Claude Malépart ont suggéré au gouvernement de déférer tout le dossier à un comité parlementaire, afin que la lumière soit faite sur cette affaire avant les prochaines élections.

Quelques instants plus tard, le libéral Bob Kaplan soulevait une autre affaire devant les Communes, indiquant que la GRC avait demandé la collaboration du FBI afin de « vérifier la possibilité qu'une compagnie américaine ait versé des pots-de-vin à un politicien canadien » dans le but d'obtenir un contrat du gouvernement.

Lire A-2, CONSERVATEURS

LE SOMMAIRE

Alain Bouchard B-2
Annonces classées ..... C-5 à C-12
Arts ..... Cahier C
Bridge C-10
Crayons de soleil S-16
Décès C-13
Économie B-5
Éditorial B-4
Feuilleton C-7
Horoscope C-10
Monde ..... A-6 à A-8
Mots croisés C-9
Mot mystère C-9
Où aller à Québec C-4
Patron C-12

LA MÉTÉO

Nuageux avec possibilité d'averses. Max.: près de 20. Demain: ensoleillé avec fréquents passages nuageux et frais.

Détails, page C-5

À voir: baleines, rorquals, dauphins et chevreuils

♦**GOLFE DU SAINT-LAURENT — Peut-on dans la même journée voir des baleines, des rorquals, des dauphins et... un cerf de Virginie sans aller au jardin zoologique ?**

par Norman DELISLE
de la Presse canadienne

La vingtaine de passagers qui ont quitté mercredi à bord du Nordik-Express le port de Sept-Îles en direction de l'île d'Anticosti puis de Havre-Saint-Pierre ont eu en quelques heures cette chance inespérée.

Le Nordik-Express est ce navire de Relais Nordik, une filiale du groupe Desgagnés, qui dessert sur une base hebdomadaire la lointaine Basse Côte-Nord à partir des ports de Rimouski et de Sept-Îles. Outre une poignée de passagers, il transporte également dans des conteneurs les provisions de la semaine des 6,000 habitants de la Côte disséminés dans une vingtaine de villages non reliés par route.

De Sept-Îles à Port-Menier, une traversée d'une durée de huit heures, le Nordik-Express a offert à ses passagers une vue exceptionnelle sur des rorquals, sur un troupeau de dauphins et sur une baleine qui se prélassaient dans les

Le Nordik Express quitte Sept-Îles le mercredi pour entreprendre sa tournée hebdomadaire des villages de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord. C'est un cargo de 70 mètres de long, aménagé pour aussi accueillir quelques passagers.

eaux du golfe du Saint-Laurent.

Le navire est passé particulièrement près de la baleine. Tous les passagers, même ceux qui étaient terrassés par le mal de mer, se sont déplacés pour apercevoir et photographier le mammifère en train d'émerger des vagues puis de plonger gracieusement.

En soirée, le Nordik-Express s'est arrêté à Port-Menier, chef-lieu et port de l'île d'Anticosti.

De 21 h à 23 h, l'équipage y a déchargé 16 conteneurs et quatre véhicules de type « pick up » à l'aide de la grue fixée sur le navire. Pendant ce temps, le commissaire de bord Louis Bruneau a guidé les passagers sur terre dans une camionnette à la lisière de la forêt toute proche, en promettant une surprise.

La surprise était au rendez-vous : un cerf de Virginie qui s'abreuvait dans un ruisseau. Il a figé à l'approche du véhicule, ce qui a donné à tout le monde l'occasion de l'apercevoir pendant quelques secondes.

Il faisait toutefois trop noir et l'obscurité a empêché les visiteurs de photographier l'animal pour la postérité.

Un contrôle sévère de la chasse depuis quelques années a permis à la population de cerfs de Virginie de proliférer dans l'île d'Anticosti et il est très facile d'en apercevoir, même à proximité du village de Port-Menier, a expliqué un membre de l'équipage du navire.

La traversée de nuit entre Port-Menier et Havre-Saint-Pierre dure cinq heures. C'est l'occasion pour les passagers de prendre quelques heures d'un sommeil réparateur dans les cabines du navire.

Il y a beaucoup moins de cargaisons déchargées par navire au Havre-Saint-Pierre car ce village de 4,000 habitants est relié au réseau routier du Québec depuis 1976. Beaucoup de marchandises y arrivent par camion.

Ce n'est pas le cas de Baie-Johan-Beetz et de Natashquan qu'aucune route ne relie à Sept-Îles et que nous visiterons demain.●

SUITES de la première page

AMIANTE...

terniserait s'ils persistaient dans leur volonté de toucher à ce surplus.

La compagnie maintient toujours que cet excédent de $12 millions lui appartient étant donné que le régime de retraite a été souscrit en entier par elle. D'autre part, les mineurs soutiennent que ce surplus est leur propriété et que l'argent que l'employeur a déposé dans le fonds provient de concessions salariales.

Indexation maintenue

D'une durée de trois ans, rétroactif au 28 février dernier, le nouveau contrat de travail maintient l'indexation complète du revenu au coût de la vie pour les deux premières années. Le boni de vie chère sera encore intégré annuellement à l'échelle salariale. Selon des calculs basés sur une hausse anuelle de quatre pour 100 du coût de la vie, celle-ci variera entre $14.79 et $18.44 l'heure en février 1990. A leur retour au travail, les ouvriers gagneront, en moyenne, $0.62 de plus l'heure, grâce à l'indexation.

Les clauses à incidence pécuniaire (salaires et bénéfices marginaux) seront renégociées pour la troisième année de l'accord.

Le régime de retraite a été modifié légèrement. A sa retraite, un employé recevra une prestation mensuelle équivalant à $15 par année de service, ce que prévoyait l'ancienne convention. Cependant, l'âge de la préretraite a été abaissé de 62 à 60 ans sans réduction actuarielle alors que le supplément versé par l'employeur augmente de $300 à $350 par mois jusqu'à l'âge de 65 ans. Quarante-huit employés pourraient se prévaloir d'une préretraite en 1988.

L'assurance-vie est portée de $20,000 à $22,000 pour la première année, et à $25,000 pour la deuxième année.

Entente satisfaisante

Interrogé par LE SOLEIL, le directeur provincial des Métallos a déclaré que cette entente est satisfaisante et honnête pour les deux parties en raison des difficultés que traverse l'industrie de l'amiante.

Selon lui, la grève de trois mois n'aura pas été inutile du fait que l'employeur voulait obtenir des syndiqués des concessions salariales de $1.06 l'heure et le retrait de la clause d'indexation, et leur imposer plusieurs reculs.●

Solidaires avec les chômeurs de la mine Bell
Page B-7

UNANIMES...

Même si ses déclarations des derniers mois, appuyés déjà par plusieurs de ses collègues, sont restées sans effet, le premier ministre a dit croire que la nouvelle tentative des dix pourrait avoir plus de succès.

«Nous représentons les dix provinces, nous sommes élus par la population canadienne pour défendre l'équilibre économique au sein du Canada. Je ne vois pas pourquoi celui qui parle au nom de tous les premiers ministres d'une façon unanime ne pourra pas être écouté par le gouverneur de la Banque du Canada ou le gouvernement canadien.»

L'offensive des provinces ira toutefois au-delà d'une simple visite à Ottawa de M. Devine. Le premier ministres de la Saskatchewan évoquait d'ailleurs hier une stratégie d'ensemble pour le développement économique. Les autres facettes de cette stratégie devraient être contenues dans le communiqué qui sera émis au terme de la conférence, cet après-midi.

Le libre-échange

D'autres premiers ministres, comme l'Ontarien David Peterson, ont souligné que cette question des taux d'intérêt prend une importance particulière dans le contexte de la mise en vigueur éventuelle du traité de libre-échange alors que les entreprises canadiennes devront faire face à la concurrence américaine.

«La conjugaison d'un dollar plus fort et du libre-échange pourrait avoir des conséquences dévastatrices sur l'économie nationale», soutient M. Peterson. De plus, même s'il s'oppose au traité, M. Peterson s'impatiente, comme ses collègues, devant la lenteur d'Ottawa à livrer les programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre qui ont été promis par le gouvernement fédéral.

«Nous souhaitons qu'il y ait des gestes concrets qui soient annoncés prochainement. Il y a eu des déclarations publiques, il y a eu la formation du comité de Grandpré mais il n'y a pas eu beaucoup de gestes concrets», a aussi souligné M. Bourassa à ce sujet.

Enfin, à propos de l'élimination des barrières dans le commerce interprovincial, le progrès n'est pas facile, a indiqué M. Peterson qui accorde beaucoup d'importance à cette question. Où sont les problèmes?, lui a-t-on demandé en anglais. «Partout, as they say», a répondu M. Peterson en paraissant vouloir indiquer que les difficultés venaient notamment du Québec.●

Autres informations en page A-4

POLICÉ...

police, il a augmenté de 7.2 pour 100 pour atteindre 19,140.

L'ensemble du personnel des services policiers représente 71,650 personnes, en hausse de 3.4 pour 100 par rapport à 1986, la quatrième augmentation annuelle consécutive.

Au niveau des actes criminels, la proportion est de 45 infractions par policier, allant de 32 infractions à Terre-Neuve jusqu'à 73 en Colombie-Britannique.

Trois pour 100 des policiers, soit 1,576, travaillaient dans des services anti-drogues, une hausse de 11 pour 100 par rapport à 1986.

Moins de 5 pour 100 des agents de police canadiens sont des femmes, même si celles-ci constituent 18 pour 100 du personnel civil.●

CONSERVATEURS...

M. Kaplan a soutenu avoir obtenu confirmation, hier midi, de cette information auprès du sous-commissaire de la Gendarmerie royale du Canada. Il a dit tout ignorer de la valeur et de la nature du contrat du gouvernement.

Le député libéral a demandé au vice-premier ministre Don Mazankowski si l'enquête impliquait un ministre du gouvernement Mulroney ou encore un membre du caucus conservateur.

Pressé de questions, M. Mazankowski a soutenu ne rien savoir de toute cette affaire et a mis au défi M. Kaplan de prouver ses allégations. Le premier ministre Mulroney n'était pas en Chambre hier.

M. Mazankowski a d'autre part rejeté l'idée d'ouvrir une enquête sur les allégations de Mme Blais-Grenier, qui a dénoncé hier les relents de «duplessisme» au sein du Parti conservateur.

Mme Blais-Grenier risque de perdre la candidature conservatrice dans sa circonscription en vue des prochaines élections fédérales, à la suite de la décision du parti de fonder une association de circonscription parallèle dans Rosemont.

M. Mazankowski a soutenu ne pas être au courant des déclarations de la députée rebelle. Il a promis de faire des vérifications.

Mais tout l'autorise à penser qu'il s'agit probablement «de demi-vérités, d'insinuations, de distorsions des faits et d'allégations fondées sur des rumeurs sans fondement».●

LA QUOTIDIENNE
tirage du 18 août
8-2-0
4-3-2-8

Le fédéral retarde sa législation fiscale sur les régimes de retraite

♦OTTAWA (PC)- Ce n'est pas avant l'an prochain que le ministère des Finances ira de l'avant avec sa législation très contestée sur les règles fiscales touchant les régimes de retraite, a révélé hier un informateur près du gouvernement.

Selon celui-là, le ministère annoncera aujourd'hui qu'il soumettra aux Communes seulement une portion du projet de loi qui à l'origine comptait 300 pages. M. Richard Rémillard, attaché de presse du ministre des Finances, M. Michael Wilson, a simplement dit que celui-là émettra un communiqué aujourd'hui.

Le gouvernement présentera les nouvelles règles concernant les régimes enregistrés d'épargne-retraite, REER, telles qu'il les a exposées dans le texte initial de la législation, le 28 mars.

Le ministre Wilson a déjà indiqué que les contributions maximales permises à un REER passeraient de $7,500 à $8,500 par année en 1989 et qu'elles augmenteraient annuellement jusqu'au niveau de $15,500 qui devrait atteint en 1995.

Par contre, le gouvernement reporte jusqu'à l'an prochain, au plus tôt, un chapitre imprévu du texte de mars qui aurait fait lois des règlements fiscaux que dans des feuillets d'information, Revenu Canada avait décidé d'imposer sur les fonds de retraite.

Loi compliquee

Ces changements importants toucheront tous les aspects du fonds de retraite depuis l'ampleur qu'il peut atteindre sans être soumis à l'impôt jusqu'au maximum qu'un citoyen peut recevoir d'un régime de retraite.

Plusieurs secteurs sociaux se sont élevés contre ces propositions, dont les députés des Communes, l'Association canadienne du Barreau et l'Institut canadien des comptables agréés.

On reproche en particulier au projet de loi d'être inutilement compliqué.

Hier, le comité des finances des Communes a par ailleurs mis fin à trois jours d'audience sur le bill de la réforme générale du système fiscal. Il remettra son rapport au Parlement à temps pour que le bill soit lu en troisième lecture au début du mois prochain.●

L'armée de l'ONU se déploie

Quelque 220 militaires canadiens et 85 véhicules ont jusqu'à maintenant rejoint les bérets bleus des Nations-Unies en Iran et en Irak, a indiqué hier un porte-parole des Forces armées. Plus de 270 soldats et 90 autres véhicules quitteront à leur tour le pays au cours des prochains jours, a ajouté le major Tim Dunne. Des militaires qui sont partis depuis samedi, 135 d'entre eux assureront le service des communications de la force de paix qui supervise le cessez-le-feu Iran-Iraq. Quinze observateurs et 50 militaires qui constituent l'avant-garde de la force d'observation, font également partie du contingent canadien. Deux fois par jour, les énormes avions C-5 Galaxy de l'armée américaine —les Etats-Unis s'étant engagés, pour contribuer à l'effort de paix, à participer au transport aérien— sortent du hangar de la base militaire de Trenton pour amener une trentaine de soldats canadiens et leur équipement jusqu'à Incerlic en Turquie. Les avions américains n'étant guère bienvenus en Iran, le Canada a constitué un pont aérien composé de 10 Hercules pour transporter ses troupes de la Turquie vers l'Iran. De plus, une fois par jour, un autre avion s'envole directement vers Bagdad en Iraq. Ci-haut, le major Allan Alexander, des Forces armées canadiennes, donne ses dernières instructions à des officiers du corps expéditionnaire du Bengladesh avant de rejoindre la ligne de cessez-le-feu,

TWIK®

collection pur shetland...

le pull
encolure base-ball 39.95

col en fines côtes forme base-ball, longue patte à petits boutons écaille de tortue et métal, patch aventure en cuir dessiné spécialement pour twik. pure laine shetland, l'exclusivité en 10 couleurs d'automne. p.m. g.tg.

ici avec le jean denim et empiècements de cuir à la taille, un favori de l'automne 55.00

TWIK®

avec sa large ceinture...

la jupe taille haute
en suède

emphase sur la taille... haute, sanglée dans une jupe de suède souple, marquée par sa large ceinture, ses plis souples sous les passants, ses poches biais. tabac, rouille. 5 à 13. 80.00

ici avec chemise blanche boutonnée au dos, de la chemiserie twik 43.00

la maison simons

TROIS MAGASINS... PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

Birch ne rejette pas l'idée de revenir vivre au Canada

♦Le skipper Mike Birch, qui vit en Europe depuis une vingtaine d'années déjà, ne rejette pas l'idée de revenir vivre au Canada, un jour. « Peut-être », a-t-il répondu en conférence de presse, hier. Il retournerait alors rejoindre ses amis en Colombie-Britannique.

par Guy DUBÉ

Birch entend même continuer ses vieux jours sur un ranch, a indiqué sa femme France. Après être sorti de l'université, où il avait abandonné des études en économie, celui qu'on surnomme aujourd'hui le « Lucky Luke des mers » était devenu cowboy sur un ranch de 5,000 bêtes à corne, en Colombie-Britannique. Il a par la suite changé de monture, remplaçant le cheval par le bateau.

Le Canadien de l'Ouest s'est finalement décroché une réputation plus qu'enviable dans le monde des courses à la voile, à un point tel que plusieurs navigateurs n'hésitent pas de noter dans leur curriculum vitae qu'ils ont été les élèves de Mike. Depuis 1978, année où il gagnait la première Route du Rhum sur un minuscule catamaran, il est respecté de tous.

En juin, pendant la transat anglaise en solitaire Plymouth-Newport, il heurtait deux baleines dans la même journée. La deuxième a lourdement avarié son trimaran *Fujicolor*, alors qu'il était en tête dans la course.

Le bateau s'est mis à prendre l'eau et Mike a dû abandonner la course, à 1,700 kilomètres de la côte française. Pendant 12 jours, seul sur le voilier, avec de l'eau jusqu'à la taille, il a tenu bon et a sauvé le trimaran de $1 million.

Tout flottait à bord, raconte France Birch. « Mike allait à la pêche pour trouver des boîtes de conserve dans le fond de la coque centrale. » Il avait revêtu son habit de survie pour se protéger de l'eau glaciale. Sur le filet, à l'aide d'un ciré qu'il a coupé en deux, il a monté un semblant de tente pour s'abriter.

Tout le système électrique et électronique ne fonctionnait plus. Il se rationnait en tout et buvait du café froid.

Après être arrivé en France, il s'est occupé de faire réparer le *Fujicolor* puis a filé rapidement à Vancouver auprès de sa mère malade. Elle est morte quelques jours plus tard. Peu après l'enterrement, il a dû revenir en France pour continuer les réparations du trimaran.

Mike, qui est âgé de 56 ans, a traversé encore une fois l'Atlantique avec le voilier, sans heurter de baleines cette fois, puis est arrivé frais et dispos à Québec. Prêt à repartir pour Saint-Malo. « Québec est probablement le plus bel endroit pour le départ d'une course à la voile », insistait-il, hier.

Il croit pouvoir rallier Saint-Malo en huit ou neuf jours. Tout se jouera dans le Saint-Laurent, jusqu'à Terre-Neuve. Si ça va mal dans cette partie difficile, « alors là, ça va prendre deux jours de plus. Nous devrons sortir du fleuve le plus vite possible. »

L'équipage de Birch est composé des Français Yvon Fauconnier, François Carpente et Didier Mondu-teguy.●

Le Soleil, Clément Thibeault

Le « Fujicolor » devrait être capable d'atteindre Saint-Malo en huit ou neuf jours, estime son skipper.

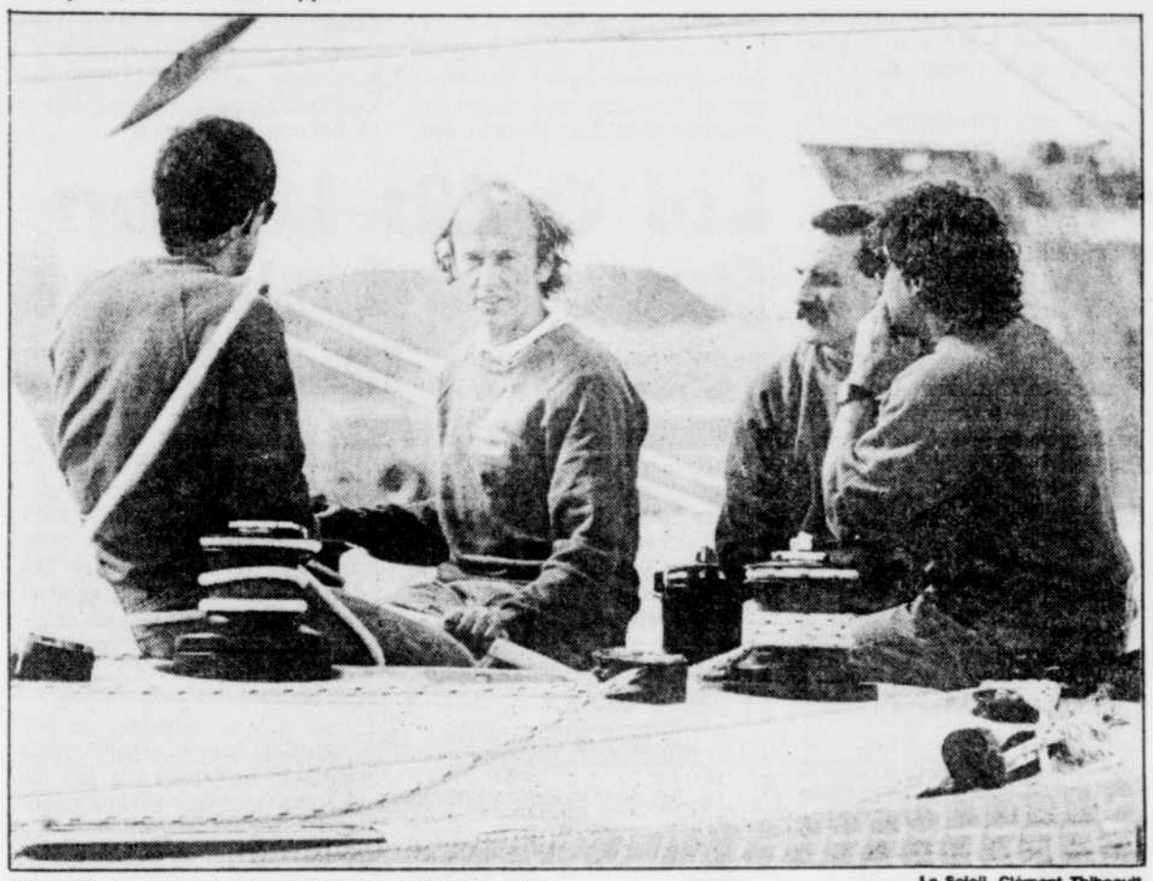

Le Soleil, Clément Thibeault

Mike Birch, en pleine action devant Québec, hier.

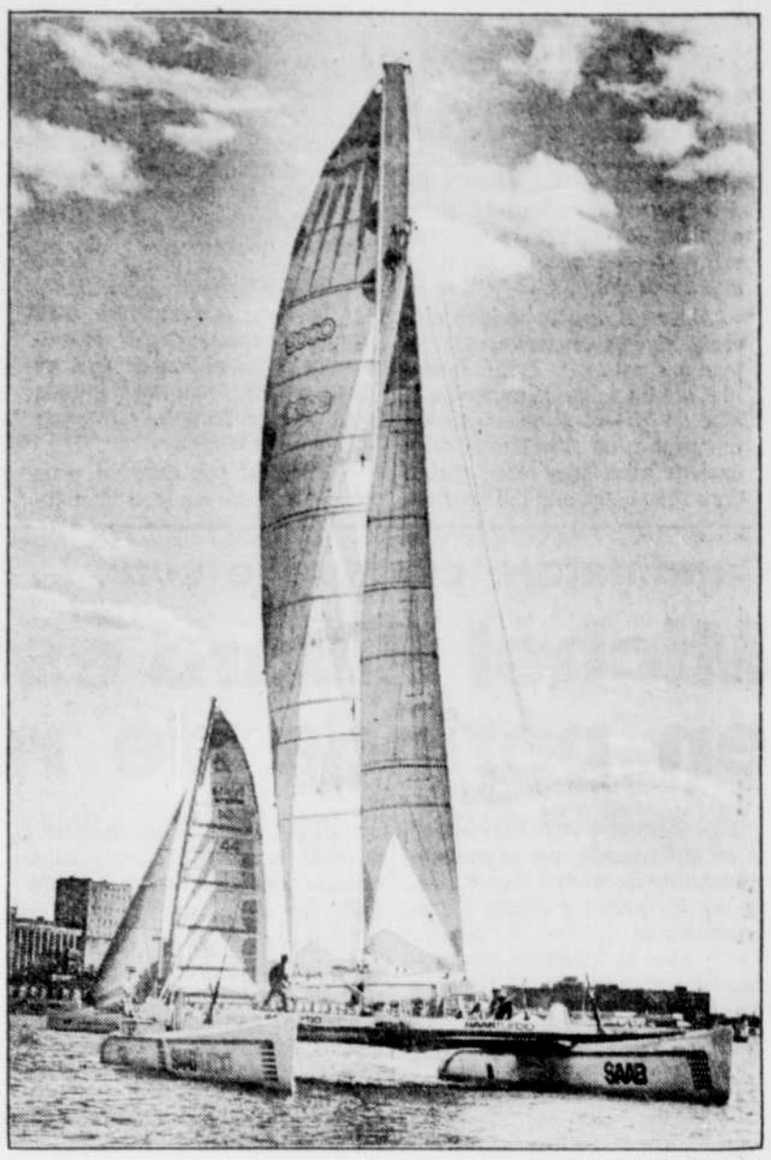

Le Soleil, Clément Thibeault

Deux catamarans à surveiller

Le vent d'hier a incité plusieurs multicoques à faire des balades sur le fleuve, devant Québec. Les catamarans « Saab-Turbo » (à l'avant-plan) et « VSD (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) » s'amusaient majestueusement dans le Saint-Laurent. Ces deux grands multicoques seront à surveiller pendant la transat de dimanche.

Selon le président de la CUQ

L'annonce d'une transat pour 92 devrait se faire incessamment

♦L'annonce d'une répétition de la transat Québec/Saint-Malo pour 1992 devrait se faire incessamment. Une permanence sera assurée au cours des quatre prochaines années afin de garder en vie cet événement d'envergure.

par Guy DUBÉ

C'est ce qu'a annoncé, hier, le président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), Michel Rivard, devant plusieurs gens d'affaires et politiciens de la région de Québec.

« Un événement de cette envergure doit demeurer. On se doit, dans les meilleurs délais, de confirmer qu'il y aura une troisième course transatlantique Québec/Saint-Malo en 1992 », a mentionné M. Rivard.

Le président de la CUQ a en outre indiqué que le comité qui doit assurer la permanence de la course et en faire la promotion jusqu'en 1992 pourrait bien être Voile internationale Québec, un organisme sans but lucratif mis sur pied pour la Transat Carlsberg 88.

Le commanditaire privé majeur de la transat 1988, la brasserie Labatt (qui embouteille la bière Carlsberg), est elle aussi intéressée à revenir en 1992. Le directeur général de Labatt à Québec, Laurier Fradette, a immédiatement réagi aux propos de M. Rivard. Il a assuré que Labatt-Carlsberg sera dans le décor pour la prochaine transat.

D'autres commanditaires ont également fait part de leur intention de s'impliquer encore une fois. C'est le cas de Lafleur, d'Agrinove, d'IBM et de Jet Services. Cette compagnie française de transport privé de courrier, installée à Montréal depuis quelques années, a même déjà inscrit son voilier *Jet-Services* pour 1992.●

Le Soleil, Clément Thibeault

Bob Hanel revient

L'Américain Bob Hanel, dont le catamaran « Double Bullet » avait coulé, au large de Terre-Neuve, pendant la transat de 1984, est à Québec depuis hier. Il est venu expressément de la Californie pour assister au départ de la Transat Carlsberg 88. Hanel est âgé de 61 ans. Il est en train de construire un autre catamaran, de 75 pieds de longueur cette fois, le « Double Bud », qui devrait être prêt le printemps prochain. Il a indiqué qu'il sera de la course, en 1992, lors de la troisième transat Québec-Saint-Malo. En 1984, son « Double Bullet » n'était pas assuré et il dit avoir perdu $700,000 quand le voilier a coulé. Le catamaran était en septième position à ce moment-là. L'équipage avait été secouru par un navire américain. Hanel, qui avait gagné $5,000 lors des épreuves de classification précédant le départ, avait remis son prix aux organisateurs de la visite du pape à Québec, en septembre 1984.

Le skipper Gerry Roufs déplore l'inertie des grandes compagnies canadiennes

♦(D'après PC) — « On doit s'exiler, on n'a pas le choix et pourtant j'ai la conviction que ça pourrait marcher. C'est pour ça que je suis frustré. » Celui qui parle ainsi est Gerry Roufs, un Montréalais de 34 ans qui, depuis l'âge de six ans, traîne sur les ponts des marinas.

Pendant neuf ans, il a été sur l'équipe canadienne de voile et en quatre ans, il a effectué 10 traversées transatlantiques. Pourtant, Gerry, qui a fait des pieds et des mains pour « skipper » un multicoque canadien, n'a trouvé aucun réconfort.

Maintenant, il navigue sur un bateau français. Il participera à la Transat Québec-Saint-Malo pour le compte de Jet Services, un multicoque de 75 pieds qui a brisé au printemps dernier le record de vitesse en traversant l'Atlantique en sept jours six heures et 30 minutes.

« Je serai putain s'il le faut. Je suis prêt à skipper un bateau et j'accepterai l'offre d'où quelle puisse provenir », dit-il, convaincu.

À la Transat Calsberg cette année, sept marins canadiens, dont cinq sur le seul bateau québécois, participeront à la course. Mike Birch, Marc Perron et Gerry Roufs sont plus connus en France qu'au Canada. « On est jamais prophète dans son pays », de dire Gerry Roufs.

« Au Québec, les gens ne connaissent pas la voile. Les compagnies n'osent pas investir, elles ont peur, raconte Marc Perron, le skipper du CEPAL, le seul bateau québécois à participer à la course. Pourtant ici, on a les plus beaux sites, les plus belles étendues d'eau et surtout, on a les moyens financiers. C'est fou, mais le message ne passe pas. »

Une mentalité de baseball

« On a une mentalité de baseball, dit Gerry Roufs. On n'a pas de formation en publicité dans ce domaine. Pourtant, c'est un médium idéal pour le marketing d'une compagnie. »

« Le problème, explique pour sa part Mike Birch, c'est que toutes les courses se font en Europe. Et les compagnies intéressées seraient celles qui ont un marché européen. »

Pourtant, en 1986, Gerry Roufs avait calculé $110,000 de retombées publicitaires dans les journaux québécois lors de la course transatlantique La Route du Rhum.

En 1986, Gerry Roufs est allé voir un tas de compagnies. On lui a claqué à chaque fois la porte au nez. On n'ose pas innover, dit-il. On lui expliquait que le risque était trop grand pour les retombées publicitaires.

Aux États-Unis, le problème est le même. À la Transat qui partira de Québec dimanche, deux bateaux seulement sont américains.

CEPAL

Au Québec, le CEPAL de Roberval a pris le risque cette année. CEPAL (Centre d'expédition et de plein d'air laurentien) est un club de vacances. Cette année, on lançait là-bas la première école de voile où l'on donne des cours sur des multicoques au Canada.

M. Luc Amarnier, porte-parole de CEPAL, avoue que cela est une première et ce n'est qu'après que l'on pourra évaluer les retombées publicitaires d'un tel projet.

« Ce que l'on doit vendre, ce n'est pas la voile mais l'aventure », soutient Gerry Roufs.●

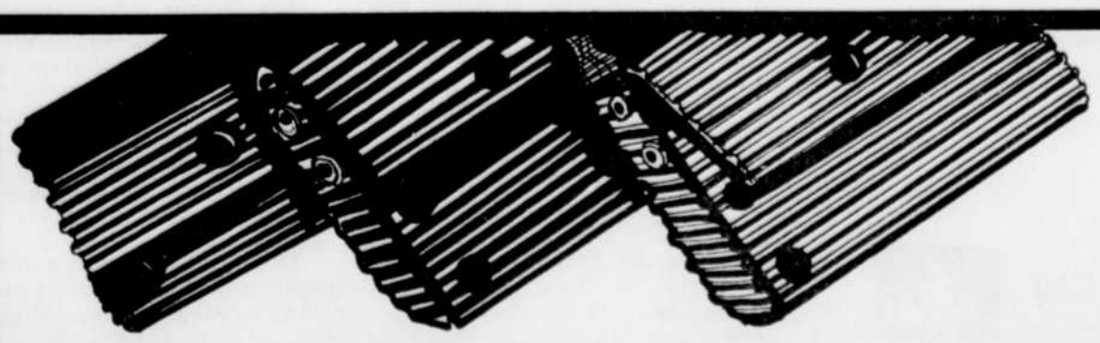

VOIR P. 7

Le PQ juge que Gobeil fait de Québec un autre Schefferville

♦ **« Le gouvernement Bourassa et le ministre Paul Gobeil sont en train de faire de la ville de Québec, capitale nationale, un Schefferville de la politique et de la diplomatie. »**

par Vincent CLICHE

C'est en ces termes que le Parti québécois est venu, hier, joindre sa voix aux opposants au projet du ministre Gobeil de déménager de Québec à Montréal certaines directions du nouveau ministère des Affaires internationales.

Le chef de l'Opposition officielle, M. Guy Chevrette, et le député péquiste, M. André Boulerice, ont dit ne pas comprendre la hâte de M. Gobeil de vouloir démanteler et de chambarder deux anciens ministères et de mettre dans l'eau bouillante 150 fonctionnaires qui se sont faits offrir des mutations.

« D'autant plus, expliquent les deux députés de l'opposition, que le nouveau ministère n'est pas encore légalement créé, sa constitution étant toujours à l'état de projet de loi. »

Selon eux, le ministre Gobeil est en train de tout chambarder sans savoir où il va. « Actuellement, on est devant une absence d'énoncés de politique de relations internationales du Québec » a dit M. Boulerice.

Un temps d'arrêt

Le Parti québécois ne croit pas que le caucus des députés libéraux de la région de Québec dispose d'une force assez grande pour stopper l'action désastreuse du ministre Gobeil.

« Il n'est pas question pour nous d'attendre les recommandations de ce mini-caucus de « nobody », de députés qui n'ont aucune force comme telle », a ajouté M. Boulerice.

C'est pourquoi l'Opposition officielle réclame que M. Gobeil attende l'étude du projet de loi et son adoption devant l'Assemblée nationale avant de chambarder les structures des deux anciens ministères.

« Sinon, dit le PQ, qu'il convoque une commission parlementaire au début de septembre pour qu'on puisse étudier à fond ses projets. »

L'Opposition croit qu'il est sans doute possible de réaliser des économies par la fusion des deux ministères, mais pas en agissant de la manière cavalière du ministre Gobeil. « Alors, on ne fait qu'accumuler des frustrations » croit le PQ.●

Claude T. Charland devient ambassadeur du Canada à Paris

♦ **OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney, a choisi un diplomate de carrière, Claude T. Charland, 54 ans, présentement ambassadeur du Canada en Italie, pour combler le poste laissé vacant à Paris par le départ de Lucien Bouchard, nommé secrétaire d'État, en avril.**

par Pierre APRIL

De source sûre, la Presse canadienne a appris que le choix du premier ministre a été guidé par la vaste expérience internationale de M. Charland dans le commerce et l'économie.

Pour M. Mulroney, les relations politiques entre le Canada et la France sont suffisamment rétablies pour songer à consolider les aspects économiques et commerciaux et à donner une nouvelle impulsion, en France et en Europe, dans ces deux secteurs.

« En choisissant M. Charland, a-t-on précisé, le premier ministre a surtout pensé à préparer la place économique du Canada dans l'Europe de 1992, alors que le marché commun sera complètement unifié, de là l'importance accordée aux qualités et antécédents du nouvel ambassadeur. »

M. Charland est né à Québec le 29 octobre 1933.

Il a fait ses études collégiales et universitaires à Loyola et à McGill à Montréal. Il a épousé Marguerite Panet-Raymond originaire de Frelighsburg au Québec en 1957 et il est le père de trois enfants, Louis-Christian, Bernard Robert et Anne-Elisabeth.

M. Charland a obtenu son premier poste d'ambassadeur en 1979 au Mexique.

Avant cette nomination, M. Charland a occupé successivement les postes de vice-consul et d'adjoint au commissaire commercial en Nouvelle-Orléans en 1957, à Paris de 1958 à 1961 et à Lagos au Nigéria de 1961 à 1962.

Après ces mandats successifs dans le service diplomatique canadien, M. Charland est revenu à Ottawa pour occuper, jusqu'en 1965, le poste de sous-ministre adjoint du ministère de l'Industrie et du Commerce.

En 1965, il reprenait du service aux Affaires extérieures à Sao Paulo au Brésil, à titre de consul et de commissaire commercial jusqu'en 1967 avant de devenir conseiller commercial à Paris de 1970 à 1973.

Après ce séjour dans la capitale française, M. Charland est revenu à Ottawa pour occuper différents postes de responsable du Commerce international aux Affaires extérieures jusqu'en 1979.

M. Charland est à l'ambassade du Canada en Italie depuis 1980.

Dans ses nouvelles fonctions à Paris, M. Charland aura pour mission de faire avancer davantage le dossier du différend des pêches entre le Canada et la France, qui, même s'il soulève moins d'affrontements diplomatiques depuis la défaite électorale et le départ du premier ministre Jacques Chirac, est encore loi d'être réglé.

Puisqu'à un moment donné dans sa longue carrière diplomatique, M. Charland, s'est occupé plus spécifiquement des échanges commerciaux entre le Canada et la France, nul doute que son mandat d'étendre les relations commerciales entre les deux pays ne représentera pas un défi nouveau pour lui.

« Le premier ministre Mulroney a surtout été impressionné par sa grande compétence dans les secteurs de l'économie et du commerce », a-t-on précisé, hier.

Selons les informations recueillies, M. Mulroney estime que M. Charland est le collègue rêvé pour le nouveau haut commissaire canadien à Londres, Donald MacDonald, puisqu'ils ont tous deux les mêmes objectifs quant à la place que doit occuper le Canada dans ses échanges commerciaux avec le Marché commun européen.

À la veille d'une élection générale au pays, le premier ministre conservateur aura nommé un ex-ministre libéral à Londres et un diplomate de carrière à Paris, les postes diplomatiques les plus prestigieux.

M. Mulroney doit annoncer officiellement cette nomination aujourd'hui. Le poste vacant à Rome sera comblé plus tard.●

Candidature éventuelle sous la bannière du PC

Michel Rivard est encore en période de réflexion

♦ **Le suspense demeure entier en ce qui regarde une éventuelle candidature de Michel Rivard, président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) sous la bannière des progressistes-conservateurs, dans la région de Québec.**

par Pierre MARTEL

Interrogé, hier, sur ses intentions, M. Rivard a affirmé : « J'ai déclaré, il y a six semaines, que je solliciterai, à l'automne, un deuxième mandat de quatre ans comme président du comité exécutif de la CUQ. Depuis, je n'ai pas indiqué à mes collègues que j'avais changé d'idée. Je suis toujours candidat à ce poste. »

« Cela signifie donc que vous ne serez pas candidat à la prochaine élection fédérale », lui demande-t-on.

« Je n'ai jamais dit que je serais candidat au fédéral. Ce n'est pas moi qui ai affirmé que j'étais sollicité par des partis politiques », réplique M. Rivard.

« Donc, vous ne serez pas candidat à la prochaine élection fédérale », répète-t-on.

« Je n'ai pas dit ça. Tout ce que je vous dis, pour le moment, c'est que j'ai fait une déclaration, il y a six semaines, et que, depuis, je n'en ai pas faite d'autre pour la contredire », lance le président du comité exécutif de la CUQ.

Mystère

Si l'on tente de lire entre les lignes, on peut penser que Michel Rivard est encore en période de réflexion. Même s'il dit qu'il n'a pas été sollicité, d'éminents organisateurs du PC continuent à soutenir qu'ils veulent convaincre le président du comité exécutif de la CUQ de se porter candidat soit dans Langelier, soit dans Montmorency-Orléans.

Ou bien, M. Rivard, par délicatesse à l'endroit des députés Michel Côté (Langelier) et Anne Blouin (Montmorency-Orléans) qui n'ont pas encore fait connaître leur décision de quitter la politique, a décidé d'attendre pour dévoiler ses intentions.●

Loi C-72: Lucien Bouchard n'a pas rassuré le PQ

♦ **Les appréhensions du Parti québécois à l'égard de la loi fédérale concernant le statut et l'usage des langues officielles du Canada (C-72) demeurent entières et cela malgré la lettre lénifiante que le secrétaire d'État, M. Lucien Bouchard, faisait parvenir récemment au ministre québécois délégué aux Affaires intergouvernementales, M. Gil Rémillard.**

par Vincent CLICHE

Le chef de l'Opposition officielle, M. Guy Chevrette, et le critique péquiste en matière de relations fédérales-provinciales, M. Jacques Brassard, ont déclaré, hier, en conférence de presse, que le seul effet de cette lettre de M. Bouchard est de venir confirmer les appréhensions soulevées par le président du PQ, M. Jacques Parizeau, il y a quelques semaines, soit la bilinguisation rapide du Québec.

Selon le député Brassard, le ministre Bouchard dans sa lettre semble effectuer un recul stratégique par rapport aux propos déjà tenus devant le Sénat, alors qu'il déclarait que si les provinces ne voulaient pas s'entendre, il irait seul de l'avant avec la loi C-72.

« Maintenant, il mentionne que le gouvernement fédéral a clairement inscrit dans la loi sa volonté de collaborer avec les institutions et gouvernements provinciaux pour la réalisation de ses objectifs au chapitre des langues officielles, a expliqué le député Brassard. Mais il se garde bien de préciser que cette notion de collaboration ne vaut que pour certains paragraphes de la loi. »

Silences dangereux

Ainsi, selon l'Opposition officielle, ce sont les silences de M. Bouchard, qui sont inquiétants. « S'il évoque de façon précise une entente sur les services sociaux, lui permettant de devenir un intervenant linguistique dans un réseau aussi important relevant des compétences exclusives du Québec, qui sait si par la suite d'autres réseaux ne pourraient pas être touchés, comme celui des municipalités par exemple » a prétendu M. Brassard.

« De plus, a t-il ajouté, vous constaterez à la lecture de la lettre de M. Bouchard, qu'il ne parle en aucune façon de certaines dispositions de la loi C-72, qui nous apparaissent à nous du PQ comme étant extrêmement dangereuses pour l'application de la loi 101 et ses objectifs, c'est-à-dire les paragraphes de l'article 43 concernant les entreprises, les organismes patronaux et syndicaux et les organismes bénévoles. »

Selon le représentant du PQ, ces silences du secrétaire d'État confirment qu'Ottawa n'a pas besoin d'un accord avec le Québec pour devenir un acteur linguistique majeur dans ces organismes.

Ainsi, selon lui, le gouvernement fédéral pourrait fort bien mettre au point des programmes pour promouvoir l'anglais, langue minoritaire au Québec, dans les organismes et les entreprises. Ce qui irait évidemment à l'encontre des objectifs de la loi 101 pour les entreprises, qui sont des objectifs de francisation .

Selon l'Opposition officielle, même si M. Bouchard et son gouvernement n'ont pas l'intention de mettre pour le moment ces dispositions en vigueur, il y a quand même un énorme danger puisque M. Bouchard n'est pas éternel et que d'autres personnes plus tard seraient peut-être tentées de le faire.

« On peut facilement imaginer un gouvernement à Ottawa, farouchement hostile à la loi 101, comme le fut le gouvernement Trudeau, qui déciderait de mettre en application ces dispositions » rappelle les représentants de l'Opposition officielle.

Conseils à Rémillard

Le Parti québécois conseille donc au ministre Rémillard de demander l'appui de l'Assemblée nationale avant de signer quoi que ce soit avec Ottawa à ce sujet.

« Le ministre Rémillard, au lieu de manifester une satisfaction béate envers la missive de son homologue fédéral, devrait se faire appuyer par l'Assemblé nationale pour fixer les balises qui s'imposent pour un futur projet d'entente. » a dit M. Chevrette.

« Et l'offre de l'Opposition officielle pour la tenue d'une commission parlementaire autour des questions de la loi C-72 tient toujours et plus que jamais » a conclut M. Chevrette.●

Économisez jusqu'à 12 $ grâce à votre livret de bons des Pros du vélo.*

- Économisez à l'achat de carburant Petro-Canada.
- Procurez-vous une boîte de huit barres tendres Quaker pour 35 ¢ (Valeur au détail approximative : 2,69 $)
- Offrez-vous trois boîtes à boire de McCain pour 35 ¢ (Valeur au détail approximative : 1,59 $)
- Obtenez un ensemble gratuit de sécurité du cycliste.

Encouragez la sécurité à bicyclette

Chaque fois que vous utilisez un bon de votre livret (à l'exception du bon pour l'ensemble gratuit de sécurité du cycliste), 5 ¢ sont versés au Fonds des Pros du vélo pour encourager la sécurité à bicyclette et sur la route chez les jeunes.

Présentez vos bons dès aujourd'hui

* Un seul bon par achat d'au moins 25 litres de carburant. L'offre est en vigueur jusqu'au 24 octobre 1988 inclusivement.

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE LIVRET DE BONS, TÉLÉPHONEZ SANS FRAIS AU 1-800-668-0222.

PROS-DU-VÉLO PETRO-CANADA ®

*/®Marque de commerce de Petro-Canada Inc. - Trademark

Pierre Lajeunesse sera le candidat libéral dans Lotbinière

♦ **THETFORD MINES — M. Pierre Lajeunesse, conseiller municipal d'Arthabaska, sera le candidat du Parti libéral dans la circonscription de Lotbinière, lors des prochaines élections fédérales.**

par Fortunat MARCOUX

Il a défait son seul adversaire, M. Pierre Racine, consultant en agriculture, de Sainte-Clothilde-de-Horton, lors d'une assemblée d'investiture qui a réuni 900 personnes, mercredi, à Victoriaville. Ce dernier a bien accepté le choix de l'assemblée. Il s'est rallié à son opposant.

Députés provinciaux

Les députés libéraux provinciaux des circonscriptions d'Arthabaska et de Lotbinière, Laurier Gardner et Lewis Camden, étaient dans l'assistance. M. Camden avait appuyé ouvertement la candidature de M. Lajeunesse. L'ex-député fédéral de Lotbinière, Jean-Guy Dubois, avait fait de même.

La MRC d'Arthabaska a interrompu pendant une heure sa réunion régulière afin de permettre aux maires d'allégeance libérale, dont Pierre Roux, d'Arthabaska, d'aller voter.●

Accord du lac Meech

Rémillard juge la position de Turner ambiguë

♦SASKATOON — Le ministre Gil Rémillard perçoit de l'ambiguïté dans les propos de John Turner sur l'Entente du lac Meech. M. Rémillard souhaite que le chef libéral fédéral établisse clairement qu'il ne tentera pas de rouvrir l'accord, mais soumettra plutôt les amendements qu'il désire à une deuxième ronde de négociations constitutionnelles.

Textes d'André FORGUES envoyé spécial du SOLEIL

« Je crois que M. Turner parle d'une deuxième ronde mais, explique M. Rémillard, comme ministre responsable de ce dossier, j'aimerais que M. Turner soit plus clair et mentionne que les amendements constitutionnels qu'il propose pour l'Entente du lac Meech soient discutés dans une deuxième ronde de discussions. »

Lors de sa conférence de presse commune avec le premier ministre Robert Bourassa, mardi à Québec, M. Turner a réaffirmé son appui à l'Entente du lac Meech, donnant l'assurance que cet appui demeurerait après comme avant les élections. Dans la même phrase, le chef de l'Opposition aux Communes affirmait ensuite qu'il ne rouvrirait pas l'entente et qu'il soumettrait une série d'amendements « en coopération avec le Québec et les autres provinces ».

Cette référence par M. Turner aux amendements qu'ont déjà proposés les libéraux fédéraux lors du débat sur l'Accord du lac Meech, aux Communes, chatouille le gouvernement du Québec. Un proche du premier ministre Bourassa s'en entretenait ouvertement et longuement avec les journalistes du Québec, hier, pendant la conférence des premiers ministres des provinces.

Si on ne doute pas, à Québec, que le premier ministre conservateur Brian Mulroney et des députés libéraux fédéraux du Québec comme Raymond Garneau sont des alliés absolument sûrs dans le dossier constitutionnel, la confiance envers M. Turner est moindre malgré les références fréquentes de M. Bourassa au courage dont le successeur de Pierre Trudeau a fait preuve dans ce débat jusqu'à maintenant.

En plus du désaccord Bourassa-Turner sur le libre-échange, cette méfiance des libéraux du Québec envers leurs cousins fédéraux à propos de l'Accord du lac Meech, vient donc teinter la neutralité officielle que le premier ministre assure vouloir préserver.

Qu'adviendrait-il de l'entente constitutionnelle si John Turner se retrouvait à la tête d'un gouvernement minoritaire, dans une position où il serait moins capable d'imposer son leadership à ceux qui, dans son propre parti, sont plus près de la pensée de Pierre Trudeau que de la sienne?

Cette perspective agace suffisamment les stratèges du gouvernement Bourassa pour leur faire dresser les oreilles dès que M. Turner affiche la moindre ambiguité au fil d'une phrase trop longue formulée en un français incertain.

Les premiers ministres

Par ailleurs c'est aujourd'hui que les premiers ministres des provinces aborderont la réforme du Sénat et l'ensemble dossier des relations fédérales-provinciales. Hier, le chef du gouvernement manitobain, M. Gary Filmon, disait n'avoir pas discuté de l'Accord du lac Meech avec M. Bourassa depuis leur arrivée à Saskatoon.

Le Manitoba et le Nouveau-Brunswick sont les deux seules provinces dont l'assentiment manque toujours pour que l'accord soit intégré à la constitution canadienne. Même s'il dirige un gouvernement minoritaire, M. Filmon a déjà indiqué qu'il soumettrait l'Accord du lac Meech à son assemblée législative.

Quant à la réforme du Sénat, à laquelle on tient beaucoup dans l'Ouest, M. Bourassa réitérait, hier, qu'il refusera d'y participer tant que l'Accord du lac Meech n'aura pas été ratifié par toutes les provinces.●

PC

Un baiser suffit

Pour calmer les hystériques, un baiser suffit. C'est du moins ce qu'a cru le premier ministre québécois mercredi soir, lorsqu'il est arrivé à la réception qui précédait la conférence des premiers ministres provinciaux à Saskatoon. À son arrivée, le premier ministre québécois a dû faire face à quelque 80 manifestants venus s'opposer au traité du libre-échange. Parmi ces manifestants, il y avait une femme âgée d'environ 70 ans qui lui criait qu'il n'avait pas besoin du libre-échange pour vendre son électricité. Au lieu de passer tout droit - comme l'a fait le premier ministre de la Saskatchewan Grant Devine - M. Bourassa s'est arrêté devant elle et l'a tout simplement embrassée. La femme est restée surprise mais a recommencé à crier après avoir retrouvé ses esprits.

PC

Un moment de détente

Le premier ministre de Nouvelle-Écosse, Jonh Buchanan, à gauche, et celui de l'Ontario, David Peterson, semblaient bien s'amuser hier, lors de l'ouverture de la conférence des premiers ministres provinciaux qui se tient présentement à Saskatoon.

Bourassa et Filmon sont d'accord

Bourassa et Filmon croient qu'il y a de la place pour plus d'une aluminerie au pays

♦SASKATOON — Les premiers ministres Robert Bourassa et Gary Filmon se sont présentés ensemble devant les journalistes, hier midi, pour manifester leur conviction commune qu'il y a place au Canada pour deux nouvelles alumineries : une au Manitoba et l'autre à Sept-Îles.

« Nous pouvons travailler ensemble et joindre nos forces pour convaincre le gouvernement fédéral de subventionner des programmes de formation du personnel plutôt que de nous diviser entre nous sur la question de savoir si l'usine devrait être implantée au Manitoba ou au Québec », a déclaré M. Bourassa.

Les deux hommes ont invoqué l'augmentation de la demande en aluminium, la hausse du prix de ce produit, la fermeture envisagée d'usines désuètes ailleurs dans le monde et les coûts peu élevés de l'électricité dans leurs deux provinces, comme autant d'arguments pour justifier leur conviction qu'il y a de la place pour plus d'une aluminerie au pays.

M. Filmon s'est dit satisfait de l'engagement fédéral d'accorder le même appui aux deux projets. Le premier ministre manitobain refuse de voir dans cette affaire une répétition du débat qui a entouré l'octroi à Montréal plutôt qu'à Winnipeg, du contrat d'entretien des CF-18.

Depuis la déclaration faite, en début de semaine, par le premier ministre Brian Mulroney à l'appui du projet de Sept-Îles, les partis d'opposition à Ottawa se sont emparés de cette affaire et ont accusé le gouvernement conservateur de donner un traitement préférentiel au Québec. En affichant leur bonne entente, hier, le premier ministre conservateur du Manitoba et son collègue du Québec ont pris les moyens de désamorcer cette question.●

POUR MIEUX CONSOMMER...
Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur
LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.
2299, Versant Nord
Ste-Foy, Qué. G1N 4G2
Tél.: 688-1943
SPÉCIAUX DE LA RENTRÉE
PORTE-CRAYONS DÉCORATIFS EN COULEURS BRILLANTES idéal pour le bureau de l'étudiant(e)
#65-801 en forme de jeep avec gomme à effacer et taille-crayons — Rég.: 2,19$ SPÉCIAL 1,75$
#65-837 en forme de locomotive avec gomme à effacer et taille-crayons — Rég.: 2,69$ SPÉCIAL 2,15$
#36-614 en forme de mini poubelle — Rég.: 2,35$ SPÉCIAL 1,85$
8005 en forme de cylindre s'emboitant l'un dans l'autre — Rég.: 7,15$ SPÉCIAL 5,70$
ET PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX...
Heures d'ouverture:
Lundi, mardi, mercredi 9h00 à 17h30 — Jeudi, vendredi 9h00 à 21h — Samedi 9h00 à 17h00.

LE HOCKEY EN VEDETTE
CE SOIR
Passez rencontrer
RÉJEAN LEMELIN
qui fera la présentation de la nouvelle jambière WindLite, de 19h à 21h, au Québec Sportif situé au 710, rue Bouvier, Québec
RÉJEAN LEMELIN
SAC CCM MULTI SPORT 36 x 17 x 17 po
Sac à plusieurs compartiments, dont pochette extérieure pour patins 49,99
PATINS CCM 901 lames au titanium pour junior 1 à 5½ 89,99 — pour senior 6½ à 10 109,99
PROTECTEUR FACIAL ITECH 32,99
Patins Bauer 192
Pointures: 2½, 3½, 4½ et 5½
Prix courant: 89.99
69,99
GARDIEN DE BUT
Passez voir votre équipement de gardien de but. Nous vous offrons un vaste choix parmi les grands noms, tels que VAUGHN, STRI, BAYARD, WINDLITE, DAIGNAULT & ROLAND et COOPER.
Au meilleur prix
Dépositaire des grands noms Bauer 2000, Micron Mega, Daoust 501 T, CCM, NHL, Tack 851
Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Tous les articles ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins.
MAINTENANT OUVERT Sainte-Foy Place de la Cité 652-7555
QUÉBEC SPORTIF la première place!
Québec 710, Bouvier, Québec (angle boul. Pierre-Bertrand et autoroute de la Capitale) 628-5252
Montmagny 45, boul. Tache Ouest 248-1282
Sainte-Marie 1035, boul. Vachon 387-4151

WILFRID LACHANCE
SPECIALISTE EN FOURRURES
VENTE CHOC
3 jours
18, 19, 20 AOÛT
• Pour souligner notre 72e anniversaire
• Et pour remercier notre distinguée clientele
• Des réductions exceptionnelles sur toute la collection 88-89 en magasin
• Grand choix de pelisses
• Très bel assortiment de manteaux usagés
SE TERMINE SAMEDI À 17h
Nous sommes sur la rue des Commissaires depuis 72 ans, faut le faire! Chez nous, il n'y a pas d'intermédiaire, vous négociez directement avec le proprio.
WILFRID LACHANCE LTÉE est une firme purement québécoise, nous ne sommes pas de nouveaux venus dans le domaine de la fourrure. NOTRE NOM SEUL LE PROUVE...ET NOTRE DEVISE AUSSI: QUALITÉ ET SERVICE!
VENEZ DONC VISITER NOTRE CHIC SALON DE FOURRURE CLIMATISÉ.
La chance est à votre portée...
STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN
326, des Commissaires, Québec, Qué. G1K 2P1 524-2458

LE MONDE

Une controverse éclate sur le passé militaire de Quayle

♦LA NOUVELLE-ORLEANS (NYTNS,AP,AFP) - **Une vive controverse portant sur le passé militaire du colistier de George Bush, le sénateur Dan Quayle, a terni hier le dernier jour de la convention républocaine.**

Alors qu'à tour de rôle Quayle et Bush prononcaient les discours d'acceptation en que tant que membres du « ticket » républicains, les stratèges républicaines cherchaient un moyen de réduire la controverse portant sur le favoritisme qui aurait permis à Quayle de faire partie de la garde nationale de l'Indiana au lieu d'aller se battre au Vietnam.

Dans l'espoir de détourner l'attention des médias, Bush a transmis des exemplaires de son discours deux heures avant le moment prévu. De son côté, Quayle a déclaré dans son discours qu'il avait été fier « d'avoir servi six ans dans la garde nationale ».

« Il n'est pas question que Quayle soit retiré du ticket républicain », a déclaré hier soir Alixe Glenn, porte-parole de la campagne présidentielle américaine.

Pressions

Ce que l'on reproche à Quayle n'est pas tellement d'avoir choisir la garde nationale plutôt que le Vietnam mais plutôt d'avoir utilisé l'influence de sa famille, qui est propriétaire de plusieurs organes de presse en Indiana, pour obtenir une place dans la garde alors que nombre de jeux étaient refusés et devaient aller faire leur service militaire au Vietnam.

Hier, Wendell Philippi, un militaire à la retraite qui a été employé dans l'empire de presse de la famille du sénateur de 41 ans, a dit qu'il avait téléphoné, en 1969, à une « multitude » d'amis qu'il connaissait dans la garde nationale, pour leur parler en faveur de la candidature du jeune Dan, alors âgé de 22 ans. Mercredi, en conférence de presse, Quayle avait admis avoir dit à bien des personnes qu'il voulait avoir une place dans la garde nationale. « Si des appels téléphoniques ont été faits à ce sujet, je ne suis pas au courant », avait-il affirmé à un reporter de NBC.

Philippi a admis hier que dans ses appels téléphoniques il avait grandement recommandé l'embauche de Quayle.

Quant au vice-président George Bush, il avait réaffirmé dès hier matin sa confiance « entière » dans son jeune colistier.

Le sénateur, dont les vues conservatrices faisaient certainement de lui un partisan de l'intervention américaine au Vietnam, s'est « très fier » de ses « six années » de service dans la garde nationale sans préciser que ce service comporte six mois de cours et ensuite de courtes périodes de réserve pendant un peu plus de cinq ans. Ce qui n'est nullement comparable à faire la guerre dans les rizières du Vietnam

Par ailleurs, les républicains se sont déclarés hier très réconfortés d'un sondage du Washington Post donnant 49 pour 100 des intentions de vote à Dukakis contre 46 pour cent à Bush. Compte tenu d'une marge d'erreur de 3 pour 100, cela les place presque à égalité.

Toutefois, au moment de la réalisation de ce sondage, la controverse sur le passé de Quayle n'existait pas encore. ●

Violente attaque de Bush contre Dukakis

♦LA NOUVELLE-ORLEANS (d'après AFP) - **Dans un discours crucial, le vice-président George Bush a violemment attaqué hier soir Michael Dukakis, son rival démocrate à l'élection présidentielle de novembre, sans pour autant jamais le nommer.**

« L'idée que mon adversaire se fait du monde est un déclin long et lent de notre pays, une chute inévitable commandée par des forces historiques impersonnelles », a déclaré Bush dans son discours d'investiture comme candidat républicain. Un discours dont l'impact sera nettement déterminant dans les prochains sondages sur la popularité des deux candidats.

Les élections de novembre opposeront « non seulement deux hommes très différents, mais deux idées très différentes de l'avenir », a-t-il dit. « L'Amérique n'est pas en déclin. L'Amérique est un pays qui progresse », a poursuivi le vice-président.

Le vice-président a longuement insisté sur les différences idéologiques qu'il voit entre lui et Dukakis. Il a reproché à ce dernier d'avoir déclaré que la compétence devait être la première qualité d'un président. « La compétence fait rouler les trains à l'heure mais ne sait pas où ils vont », a-t-il lancé.

Bush a défendu une philosophie fondée sur l'individu, la famille et les collectivités dans laquelle le gouvernement doit se souvenir que « le peuple est son maître ». Le candidat républicain s'est déclaré en faveur de l'obligation du serment d'allégeance au drapeau américain et du droit à la prière dans les écoles, de la peine de mort pour les crimes particulièrement cruels, du droit à posséder une arme et contre l'avortement.

Bush s'est engagé à ne pas relever les impôts, affirmant que son adversaire les augmenterait, et à créer 30 millions d'emplois au cours des huit prochaines années.

Au début de son allocution, le vice-président a réaffirmé sa confiance au co-listier qu'il s'est choisi pour les élections, le sénateur de l'Indiana Dan Quayle. ●

AP

Dieter Degowski, l'un des deux bandits, en rencontrant la presse hier matin à Cologne, menaçait une otage avec son revolver.

Fin sanglante de la prise d'otages

♦BONN (AFP,AP) - **La police ouest-allemande a mis fin dans le sang hier à la plus spectaculaire prise d'otages jamais vécue en Allemagne fédérale, après 54 heures d'une hallucinante poursuite des deux voleurs de banque à travers le Nord du pays et aux Pays-Bas.**

Une otage a été tuée et une autre a été grièvement blessée hier matin quand les policiers, utilisant des grenades produisant des éclairs aveuglants, ont réussi à stopper la voiture des criminels sur une autoroute. Les deux voleurs et leur complice, une femme, ont été légèrement blessés.

Au total, trois personnes, deux otages et un policier, ont trouvé la mort dans la macabre odyssée.

C'est sur l'autoroute Cologne-Francfort, à hauteur de Bonn, que les unités spéciales de la police ont intercepté la puissante BMW dans laquelle avaient pris place les deux ravisseurs, leur complice féminine et les deux derniers otages.

Les deux gangsters de 31 et 32 ans, dont l'un est un dangereux repris de justice et l'autre est décrit par la police comme psychopathe, avaient abattu mercredi soir de sang-froid un jeune Italien de 15 ans, l'un des passagers de l'autobus de Brême que les voleurs avaient d'abord détourné.

En outre, un policier de 31 ans a été tué et un autre grièvement blessé dans un accident de la route, alors qu'ils pourchassaient l'autobus aux Pays-Bas.

Auto contre otages

Dans la nuit, l'autobus avait franchi la frontière germano-néerlandaise et les deux malfaiteurs avaient libéré la plupart des 25 otages kidnappés à Brême, à l'exception de deux femmes. Ils étaient alors revenus en RFA dans une BMW 735 que la police leur avait fournie en échange de la libération des 23 otages.

L'affaire avait commence mardi matin par un banal hold-up raté, dans la petite ville de Gladbeck, dans la Ruhr.

Médias critiqués

Par ailleurs, l'attitude des médias ouest-allemands a été vivement critiquée. Les milieux conservareurs en RFA leur ont reproché leur trop grande complaisance envers les bandits, dont les spectaculaires interviews, à Brême mercredi soir puis à Cologne hier, ont été diffusées en direct par les radios et les télévisions. ●

À LA BAIE, LES MEILLEURES AFFAIRES SE TRANSIGENT LE

SAMEDI

VOYEZ CES SUPER-ACHATS POUR LA CHAMBRE À COUCHER!

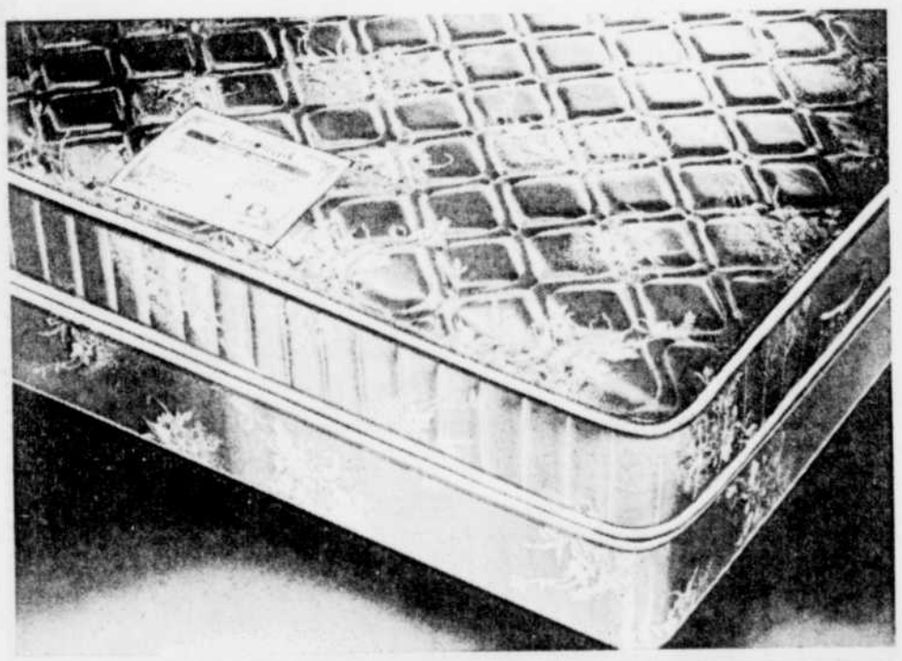

JUSQU'À 50% DE RABAIS
ET UNE PRIME EN PLUS!
ACHETEZ UN DUO-SOMMEIL À DESSUS EN LAINE RENAISSANCE DE BEAUMARK ET RECEVEZ, EN PRIME, UNE TÊTE DE LIT EFFET LAITON

À l'achat de l'ensemble matelas et sommier Renaissance de Beaumark de la dimension qui vous convient, vous recevrez, sans frais supplémentaires, une tête de lit, effet laiton. (Valeur entre 119$ et 149$ ch.) La tête de lit en prime est de même dimension que votre nouveau duo-sommeil.

UNE PLACE. Ord. 1 200$ **599,99 L'ENS.**
DEUX PLACES. Ord. 1 500$ **799,99 L'ENS.**
GRAND LIT. Ord. 1 800$ **999,99 L'ENS.**
TRÈS GRAND LIT. Ord. 2 400$ **1 299.L'ENS.**

Literie, rayon 515

OFFRE VEDETTE!

ENSEMBLES ÉDREDON IMPRIMÉ FORMAT GÉANT OFFERTS À SUPER-PRIX!

Faites vite et venez profiter de ces bas prix fantastiques! Nous avons un grand choix de motifs. L'ensemble comprend l'édredon géant, le volant de lit et le couvre-oreiller, le tout rangé dans un pratique sac à glissière. 50% coton et 50% polyester.

UNE PLACE. **59,99 L'ENS.**
DEUX PLACES. **69,99 L'ENS.**
GRAND LIT. **79,99 L'ENS.**

Linge de maison, rayon 601

L'EXPOSITION MONDIALE
LEGO m.d.
VOYAGE DANS L'ESPACE
UNE PREMIÈRE À QUÉBEC! À LA BAIE DES GALERIES DE LA CAPITALE, JUSQU'AU 24 SEPTEMBRE 1988.

Petits et grands seront fascinés par ce voyage intersidéral proposé par Lego m.d.. Sputnik I, Vostok, Eagle, Ariane et la navette spaciale Colombia sont réunis pour le voyage le plus fantastique auquel on puisse rêver. Il a fallu plus de 5 000 heures de travail aux concepteurs du Danemark pour réaliser ce merveilleux rêve.
Chaque modèle exposé a été construit à l'échelle et comporte plus d'un million de pièces Lego m.d.. Les tout-petits pourront s'amuser follement dans le "carré de sable" rempli de milliers de pièces Duplo Lego m.d., conçues pour les petites mains agiles.

SATISFACTION GARANTIE! ON PEUT S'Y FIER!

la Baie

FORFAIT GOLF
à St-Jean-Port-Joli
2 nuits, 2 déjeuners, 2 soupers, une partie de golf 18 trous au Club de golf Trois-Saumons.
99$/p.p. en occ. double
FORFAIT DÉTENTE/SANTÉ
2 nuits, 6 repas, un bain aux algues marines et un enveloppement d'algues ou un massage.
165$/p.p. en occ. double
Forfaits de 3 à 7 jours disponibles.
MOTEL AUBERT de GASPÉ
(1 heure de Québec)
Rés.: 1-418-598-3311

QUILLES
Vous jouez ou vous voulez jouer aux petites quilles? Nous sommes à compléter nos ligues automne-hiver.
Appelez-nous sans tarder.
Places limitées
648-6302

AVIS AUX LIGUES
Quelques bonnes places encore disponibles pour l'automne.

SALON DE QUILLES CENTRE-VILLE
HALL DU MAIL / 648-6302
(nouvelle section du Mail, en haut du Métro)

EN BREF...

Refus SANTA BARBARA, Californie (AFP) - La Maison-Blanche a annoncé hier qu'elle refuserait de fournir au Congrès des informations secrètes portant sur le général Manuel Antonio Noriega, l'homme fort de Panama. Le département de la Justice, qui avait étudié la demande du General Accounting Office (GAO), organe de contrôle du Congrès, vient de conclure que le sujet sur lequel portait cette demande « outrepassait la compétence du GAO », a indiqué hier à Santa Barbara Marlin Fitzwater, porte-parole de la présidence. Les enquêteurs du GAO veulent étudier quelles conséquences ont sur la politique extérieure des Etats-Unis les informations sur le trafic de drogue fournies par des responsables étrangers. Le général Noriega a fourni pendant des années de telles informations à Washington. Le New York Times avait révélé hier que la Maison-Blanche avait donné ordre au département d'Etat, au département de la Défense et à la CIA de refuser de donner au GAO les informations qu'il demandait sur les possibles activités illégales de Noriega.

Analphabètes Beijing (AP) - Il y a actuellement 884 millions de personnes de plus de 15 ans qui ne savent ni lire ni écrire, selon un rapport de l'UNESCO, l'organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture. Selon le rapport rendu public à Harbin, dans le nord-est de la Chine, environ 220 millions de Chinois, soit un sur cinq, sont illettrés sur une population totale d'un peu plus d'un milliard. La population mondiale est estimée à environ cinq milliards. Sur le nombre total des illettrés ou semi-alphabétisés en Chine, plus de 70 pour 100 sont des femmes.

Feu jaune MANAGUA (AP,AFP) - Le gouvernement sandiniste a autorisé hier la reprise des émissions de Radio Catolica, la radio de l'église catholique au Nicaragua, mais la station ne pourra pas, pour le moment, diffuser des bulletins d'information. Le ministère de l'Intérieur avait ordonné la fermeture de la station le 11 juillet dernier, l'accusant de la faire de la propagande contre-révolutionnaire. Le cardinal Miguel Obando, archevêque de Managua et les partis d'opposition avaient réclamé la levée de l'interdiction qu'ils qualifiaient d'arbitraire.

Réfugié WASHINGTON (AFP) - Le plus jeune frère du président afghan Najibullah, Siddiqullah Rahi, est arrivé avec sa famille aux Etats-Unis où il a reçu l'asile politique, a indiqué hier un responsable du gouvernement américain. Siddiqullah, sa femme Soraya et leurs deux enfants sont arrivés mercredi venant de Francfort, a précisé ce responsable qui a requis l'anonymat, sans révéler où ils se trouvaient. Siddiqullah avait fait défection en novembre dernier en Afghanistan pour rejoindre les rangs des rebelles et était arrivé au Pakistan la semaine dernière avec sa famille.

Calvitie WASHINGTON (AP) - Les autorités fédérales américaines ont approuvé pour la première fois un produit contre la calvité, le minoxidil, déjà commercialisé sous le nom de Rogaine dans 45 pays, dont le Canada. Fabriqué par la société américaine Upjohn, il s'agit d'un liquide qui doit être appliqué deux fois par jour sur la zone du cuir chevelu affectée. Selon les tests, le Rogaine est surtout efficace chez les hommes dont la calvitie est encore naissante, et les premiers effets ne sont visibles qu'au bout de plusieurs mois. Il n'a par ailleurs aucun effet chez une personne devenue totalement chauve.

L'AFN MOSCOU (AP) - Un groupe de 12 zoologues soviétiques va prochainement partir pour une expédition en Sibérie afin de retrouver la trace de « l'Abominable Femme des Neiges » (AFN), qui fait l'objet d'une légende encore tenace dans l'imagination de nombreux soviétiques. Selon le quotidien Sotsialisticheskaya Industriya, les savants vont fouiller la région de Tyumen, là où un groupe de touristes a disparu il y a un an, avec un autre chercheur qui enquêtait déjà sur l'AFN. En mars dernier, un explorateur mongol avait affirmé avoir fait un moulage du pied de la créature et même pris une photo de l'AFN tranquillement assise sur un rocher.

La crise s'étend en Pologne

♦VARSOVIE (AP,AFP) - **La contestation des travailleurs polonais s'est étendue hier à d'autres mines de charbon ainsi qu'aux opérations portuaires et les transports en commun de Szczecin, ont indiqué des dirigeants syndicaux.**

Comme dans les autres centres de contestation, les grévistes réclament la légalisation du syndicat interdit Solidarité, des hausses salariales et de meilleures conditions de travail.

Lech Walesa, le président du syndicat interdit, a déclaré hier qu'il donnait son appui total aux grévistes dont le nombre ne cesse de croître au fil des jours. Walesa a estimé que le recours à la grève constituait désormais la « seule méthode » de combat pour obliger le pouvoir à entreprendre de « véritables » réformes.

Le chef de Solidarité n'a pas ménagé ses critiques à l'égard du régime du général Wojciech Jaruzelski, l'accusant de faire montre « d'égoïsme et de cécité » face à la « situation catastrophique ».

La première grève a éclaté lundi soir quand des travailleurs ont occupé la mine de charbon Manifest Lipcowy, près de la ville de Jastrzebie. Les négociations entreprises mercredi entre ces grévistes et la direction de la mine ont été rompues, a annoncé hier l'agence de presse polonaise PAP.

Mais c'est surtout à Szczecin, dans le nord-ouest de la Pologne, que la contestation s'est considérablement amplifiée hier. Plus de 3,000 débardeurs de ce port ont cessé le travail et ont été ensuite imité par les débardeurs de l'autre port de la région, Swinoujscie.

A Szczecin, les 600 conducteurs d'autobus et les mécaniciens de la Société des transports en commun se sont également mis en grève hier à l'aube.

Le pouvoir polonais a déjà répondu négativement aux doléances des ouvriers.

Ce matin, le mouvement de grève pourrait s'étendre aux chantiers navals de Gdansk et de Szczecin, selon des dirigeants syndicaux.●

Israël interdit les comités palestiniens

♦JERUSALEM (AFP,AP) - **Israël a annoncé hier que les « comités populaires » palestiniens des territoires occupés étaient désormais illégaux et que tout Palestinien qui continuait d'en faire partie ou contribuait à les maintenir serait traduit devant la justice.**

Selon la radio israélienne, une peine de 10 ans de prison serait imposée aux personnes qui seraient arrêtée dans le cadre de cette mesure qui vise à contrer l'influence de ces comités qui animent la contestation dans les territoures occupés.

« Grâce à cette mesure, nous disposons maintenant d'un outil juridique plus commode pour nous attaquer à ces comités populaires locaux, arrêter leurs dirigeants, les juger et éventuellement les expulser », a déclaré le ministre de la Défense Yitzhak Rabin.

Selon un communiqué du ministère de la Défense, ces comités avaient été créés par des militants « d'organisations terroristes et sont dirigés, contrôlés et financés par ces organisations ».

Report

Par ailleurs, les autorités militaires israéliennes ont décidé de reporter au 1er octobre la date de la rentrée scolaire dans les établissements des territoires occupés, initialement prévue le 1er septembre.

Des sources militaires israéliennes ont également indiqué que les universités palestiniennes resteront pour leur part, fermées « jusqu'à nouvel ordre ».●

Liban

Pas de quorum, pas de président

♦BEYROUTH (AP,AFP) - **L'élection d'un nouveau président du Liban n'a pu avoir lieu, hier, faute de quorum au Parlement en raison du boycottage du scrutin organisé par le camp chrétien afin d'empêcher l'arrivée au pouvoir du Suleiman Franjieh, un allié des Syriens.**

Malgré cette rebuffade, Franjieh a fait savoir hier soir qu'il maintenait sa candidature.

Le Parlement libanais compte 99 sièges. Mais la guerre civile ayant empêché des élections depuis 1972, les 76 députés alors élus et encore vivants avaient été appelés à se réunir pour trouver un successeur à Amine Gemayel dont le mandat de six ans, qui ne peut être renouvelé selon la constitution, prend fin le 23 septembre.

Seulement 38 des 76 parlementaires se sont rendus au Palais Mansour, siège de la Chambre des députés. Le quorum requis était de 51 parlementaires.

Sur les 38 présents, deux seulement venaient du secteur chrétien contrôlé par l'armée libanaise et la milice des Forces libanaises (FL), alors que les autres sont venus des régions contrôlées par l'armée syrienne.

Candidature maintenue

C'est par l'entremise de son fils Robert que Franjieh a annoncé qu'il maintenait sa candidature. « Le quorum n'a pas été atteint à cause des pressions, contraires aux pratiques démocratiques, exercées sur les députés », a dit notamment le fil de celui qui, lors de son mandat comme président, avait invité les troupes syriennes sur le territoire libanais.

Pour sa part, Samir Geagea, le chef de la milice chrétienne des Forces libanaises, a répliqué en déclarant que les forces politiques du camp chrétien libanais allaient désigner un candidat « modéré » à la présidence.

Geagea a ajouté qu'il souhait la candidature d'un civil, écartant ainsi celle du général Michel Aoun, commandant en chef de l'armée libanaise.

Selon la consitution libanaise, le président du pays doit être un chrétien maronite.●

Bientôt à Place Ste-Foy

(Mail gauche de l'entrée principale d'EATON)

LACOSTE Boutique

Bientôt à Place Ste-Foy

SPORT Boutique

byAmerican

(Mail gauche de l'entrée principale d'EATON.)

TOUT DE LA TÊTE AUX PIEDS

LES CLANS ÉCOSSAIS A LA FOLIE

J'adore le nouveau blazer court bien épaulé. 5 à 13, en marine, taupe ou noir, 125$
Le pantalon à carreaux, élastique large noir servant de taille, 5 à 13, en rouge ou blackwatch, 54$
Le chemisier blanc à contrastes rouges, forêt ou marine, 48$
Le sac noir façon caoutchouc, à toutes épreuves avec ses boutons pression jaunes, rouges ou turquoises, 60$
Le béret, 11$

Norman

"Pour toutes les femmes qui sont en vous"

PLACE LAURIER PLACE FLEUR DE LYS GALERIES CHAGNON MAIL CENTRE-VILLE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 529-0911

loto-québec **Résultats**

Tirage du 88/08/17

Loto 6/49

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

5 32 34 40 45 47

No complémentaire 15

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	4 470 044,90$
5/6+	13	65 909,40$
5/6	257	2 549,50$
4/6	12394	101,60$
3/6	253848	10,00$

VENTES TOTALES 16 841 366,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) 88-08-20 2 000 000,00$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE MONDE

Réforme des salaires et des prix en Chine

♦BEIJING (REUTER) - **Les dirigeants de la Chine ont approuvé un plan quinquennal visant à réformer en profondeur le système des prix et des salaires, a annoncé hier l'agence Chine nouvelle.**

Dans une dépêche comportant un nombre inhabituel de renseignements, l'agence dit que le plan a été approuvé lors d'une réunion de trois jours du bureau politique du Parti communiste chinois présidée par le chef du parti Zhao Ziyang et ayant pris fin mercredi.

Les détails du plan, couvrant la période allant de 1989 à 1993 n'ont pas été communiqués. L'agence précise néanmoins que « l'objectif est de transformer le système de de façon à ce que l'Etat puisse peu-à-peu contrôler le marché et le marché guider les entreprises ».

Le programme vise à lutter contre l'inflation dont le taux annuel atteint maintenant 13 pour 100. Au nombre des mesures envisagées, il y a l'élimination de plusieurs travaux publics d'envergure.●

AP

Le président intérimaire du Pakistan Ishaq Khan s'est rendu signer, hier, le registre de condoléances à l'ambassade des Etats-Unis d'Islamabad. L'ambassadeur américain Arnold Raphel était au nombre des 30 personnes tuées dans la destruction de l'avion du président Zia.

Le Pakistan écarte la thèse d'un accident

♦ISLAMABAD (Reuter,AP,-AFP) - **Les autorités pakistanaises croient qu'une bombe ou un missile a détruit l'avion dans lequel ont péri le dirigeant du pays, le général Mohammad Zia ul-Haq et 29 autres personnes, a déclaré hier le ministre de l'Information Ellahi Bakhsh Soomro.**

L'avion du président Zia, qui a dirigé le Pakistan d'une main de fer au cours des 11 dernières années, s'est écrasé mercredi près de la frontière avec l'Inde, dans le sud-est du Pakistan.

Sa dépouille, dégagée hier des débris, a été ramenée à Islamabad, la capitale, dans un modeste cercueil de bois recouvert du drapeau pakistanais.

Le ministre Soomro a dit que l'enquête menait à penser que l'avion, un Hercules C-130 de fabrication américaine, avait été abattu par un missile sol-air ou gravement endommagé par une bombe dissimulée à bord.

« Quoi d'autre aurait pu se passer? », a demandé le ministre à des journalistes à l'aéroport d'Islamabad. « Le C-130 est l'un des avions les plus sûrs au monde. Il peut même se poser quand ses moteurs sont arrêtés », a ajouté le ministre.

Des témoins de la tragédie ont raconté avoir vu le C-130 tourner deux fois autour de leur village puis entendu deux fortes explosions à cinq minutes d'intervalle.

Dans l'attente des funérailles du président Zia, demain, le calme régnait hier au Pakistan.

Aslam Khattak, le ministre qui préside le gouvernement intérimaire, a déclaré hier devant le Sénat que l'explosion et l'écrasement de l'avion présidentiel avaient dû être provoqués par « un sabotage ».

L'Inde et le régime pro-soviétique afghan reviennent souvent dans les conversations des responsables pakistanais comme les deux puissances régionales ayant pu tremper dans un tel attentat.

Sabotage

Le président par interim Ishaq Khan avait déclaré mercredi soir dans un discours radio-télévisé à la nation qu'il n'excluait pas la thèse d'un sabotage.

L'enterrement du général Zia se déroulera demain dans la capitale, à la grande mosquée Faisal. Plusieurs chefs d'Etat, dont le roi de Jordanie, les présidents de l'Inde, du Bangladesh, de la Turquie et des Maldives sont déjà attendus à Islamabad ainsi que le secrétaire d'Etat américain George Shultz et de nombreux ministres des Affaires étrangères.●

Woolco

achat prime

Samedi Seulement

essuie-tout
Mardi Gras
rouleau jumbo 100 feuilles
(22.8 cm x 27.9 cm)
(limite de 2 par client)
SPÉCIAL 79¢

crayons de couleurs
Laurentien
paquet de 24
(limite de 2 par client)
SPÉCIAL 3.47

nourriture pour chiens
en sac de 8 kg de marque
Woolcrest
prix courant: 7.96
SPÉCIAL 4.99

lave-vitres
"vitre plus"
bouteille de 900 ml
recharge
SPÉCIAL 1.39

pantalons
en velours côtelé
pour garçons et filles de 4 à 6x
choix de couleurs
prix courant 8.86
SPÉCIAL 6.00

pizza garnie
9 pouces
(limite de 3 par client)
SPÉCIAL 1.59

Woolco

boîte à lunch
avec bouteille
choix de couleurs
prix courant 7.97
SPÉCIAL 4.96

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

Woolco
Les galeries de la capitale
5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
lundi-mardi-mercredi 9h30 à 17h30
jeudi-vendredi 9h30 à 21h
samedi 9h à 17h

LES GALERIES STE-ANNE
2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec
lundi-mardi-mercredi 9h à 17h30
jeudi-vendredi 9h à 21h
samedi 9h à 17h

Les Galeries Chagnon
20 rte Trans-Canada est
Lévis, Québec
lundi-mardi-mercredi 9h à 17h30
jeudi-vendredi 9h à 21h
samedi 9h à 17h